



DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 16 MARS 2023

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le

ID : 053-215300724-20230316-2023_1603_014-DE

SLO

L'an deux mil vingt-trois, le seize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames BEAUDOUIN Christelle, Josiane COUILLEAUX, Annabelle FOUQUET, Aurore BIBRON, Coralie GÉRAULT, Aline LEBRETON et Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND, Daniel GÉRAULT, Raymond LELIEVRE, Damien COUILLEAUX, Stéphane MANCEAU et Loïc JORRÉ.

Absents excusés : Aurore BIBRON donne pouvoir à Denis MARCHAND et Aline LEBRETON donne pouvoir à Christelle BEAUDOUIN.

Secrétaire de séance : Benjamin JENNESSON

N° délibération : 2023-1603-014

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 13

Quorum : 7

Date convocation : 10/03/2023

Objet : Approbation du compte administratif BUDGET PRINCIPAL année 2022

Madame BEAUDOUIN Christelle, 1^{ère} adjointe au maire, présente au conseil municipal le compte administratif du budget COMMUNE élaboré par Monsieur DELAHAYE Mickaël, Maire concernant l'année 2022.

Il se résume ainsi :

LIBELLE	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		467 877,51	43 173,94		43 173,94	467 877,51
Opérations de l'exercice	854 574,80	1 111 164,83	426 437,96	1 346 133,62	1 281 012,76	2 457 298,45
TOTAUX	854 574,80	1 579 042,34	469 611,90	1 346 133,62	1 324 186,70	2 925 175,96
Résultats de clôture		724 467,54		876 521,72		1 600 989,26
Restes à réaliser						

Monsieur le maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal, après avoir délibéré à main levée, approuve à l'unanimité le compte administratif COMMUNE de l'année 2022.

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement par : Mickaël Delahaye

Date de signature : 30/03/2023

Qualité : Maire de Commer





DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 16 MARS 2023

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le

ID : 053-215300724-20230316-2023_1603_015-DE

SLO

L'an deux mil vingt-trois, le seize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames BEAUDOUIN Christelle, Josiane COUILLEAUX, Annabelle FOUQUET, Aurore BIBRON, Coralie GÉRAULT, Aline LEBRETON et Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND, Daniel GÉRAULT, Raymond LELIEVRE, Damien COUILLEAUX, Stéphane MANCEAU et Loïc JORRÉ.

Absents excusés : Aurore BIBRON donne pouvoir à Denis MARCHAND et Aline LEBRETON donne pouvoir à Christelle BEAUDOUIN.

Secrétaire de séance : Benjamin JENNESSON

N° délibération : 2023-1603-015

Conseillers en exercice : **15**
Conseillers présents : **13**
Quorum : **7**
Date convocation : **10/03/2023**

Objet : Approbation du compte administratif BUDGET ASSAINISSEMENT année 2022

Madame BEAUDOUIN Christelle, 1^{ère} adjointe au maire, présente au conseil municipal le compte administratif du budget ASSAINISSEMENT élaboré par Monsieur DELAHAYE Mickaël, Maire concernant l'année 2022.

Il se résume ainsi :

LIBELLE	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		17 013,99		26 678,60		43 692,59
Opérations de l'exercice	37 145,93	46 237,16	31 585,38	21 728,60	68 731,31	67 965,76
TOTAUX	37 145,93	63 251,15	31 585,38	48 407,20	68 731,31	111 658,35
Résultats de clôture		26 105,22		16 821,82		42 927,04
Restes à réaliser						

Monsieur le maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal, après avoir délibéré à main levée, approuve à l'unanimité le compte administratif ASSAINISSEMENT de l'année 2022.

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement par : Mickaël Delahaye
Date de signature : 30/03/2023
Qualité : Maire de Commer





DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 16 MARS 2023

Envoyé en préfecture le 30/03/2023
Reçu en préfecture le 30/03/2023
Publié le
ID : 053-215300724-20230316-2023_1603_016-DE

L'an deux mil vingt-trois, le seize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames BEAUDOUIN Christelle, Josiane COUILLEAUX, Annabelle FOUQUET, Aurore BIBRON, Coralie GÉRAULT, Aline LEBRETON et Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND, Daniel GÉRAULT, Raymond LELIEVRE, Damien COUILLEAUX, Stéphane MANCEAU et Loïc JORRÉ.

Absents excusés : Aurore BIBRON donne pouvoir à Denis MARCHAND et Aline LEBRETON donne pouvoir à Christelle BEAUDOUIN.

Secrétaire de séance : Benjamin JENNESSON

N° délibération : 2023-1603-016

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 13
Quorum : 7
Date convocation : 10/03/2023

Objet : Approbation du compte administratif BUDGET LOT DU MUGUET année 2022

Madame BEAUDOUIN Christelle, 1^{ère} adjointe au maire, présente au conseil municipal le compte administratif du budget LOT DU MUGUET élaboré par Monsieur DELAHAYE Mickaël, Maire concernant l'année 2022.

Il se résume ainsi :

LIBELLE	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	0,00	29 799,79	0,00	0,00	0,00	29 799,79
Opérations de l'exercice	29 799,79	0,00	0,00	0,00	29 799,79	0,00
TOTAUX	29 799,79	29 799,79	0,00	0,00	29 799,79	29 799,79
Résultats de clôture	0,00	0,00			0,00	0,00
Restes à réaliser						

Monsieur le maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal, après avoir délibéré à main levée, approuve à l'unanimité le compte administratif Lotissement DU MUGUET MAYENNE de l'année 2022.

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement par : Mickaël Delahaye
Date de signature : 30/03/2023
Qualité : Maire de Commer





DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 16 MARS 2023

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le

ID : 053-215300724-20230316-2023_1603_017-DE

SLO

L'an deux mil vingt-trois, le seize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames BEAUDOUIN Christelle, Josiane COUILLEAUX, Annabelle FOUQUET, Aurore BIBRON, Coralie GÉRAULT, Aline LEBRETON et Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND, Daniel GÉRAULT, Raymond LELIEVRE, Damien COUILLEAUX, Stéphane MANCEAU et Loïc JORRÉ.

Absents excusés : Aurore BIBRON donne pouvoir à Denis MARCHAND et Aline LEBRETON donne pouvoir à Christelle BEAUDOUIN.

Secrétaire de séance : Benjamin JENNESSON

N° délibération : 2023-1603-017

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 13

Quorum : 7

Date convocation : 10/03/2023

Objet : Approbation du compte de gestion BUDGET PRINCIPAL année 2022

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter le budget primitif et supplémentaire de l'exercice 2022 concernant le **budget principal de la COMMUNE** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant :

- 1° - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2° - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budget annexes ;
- 3° - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Le Maire,
Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement par : Mickaël Delahaye
Date de signature : 30/03/2023
Qualité : Maire de Commer





DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 16 MARS 2023

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le

ID : 053-215300724-20230316-2023_1603_018-DE

SLO

L'an deux mil vingt-trois, le seize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames BEAUDOUIN Christelle, Josiane COUILLEAUX, Annabelle FOUQUET, Aurore BIBRON, Coralie GÉRAULT, Aline LEBRETON et Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND, Daniel GÉRAULT, Raymond LELIEVRE, Damien COUILLEAUX, Stéphane MANCEAU et Loïc JORRÉ.

Absents excusés : Aurore BIBRON donne pouvoir à Denis MARCHAND et Aline LEBRETON donne pouvoir à Christelle BEAUDOUIN.

Secrétaire de séance : Benjamin JENNESSON

N° délibération : 2023-1603-18

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 13

Quorum : 7

Date convocation : 10/03/2023

Objet : Approbation du compte de gestion BUDGET ASSAINISSEMENT année 2022

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter le budget primitif et supplémentaire de l'exercice 2022 concernant le **budget annexe de l'ASSAINISSEMENT** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant :

- 1° - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2° - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budget annexes ;
- 3° - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Le Maire,
Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement par : Mickaël Delahaye
Date de signature : 30/03/2023
Qualité : Maire de Commer





DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 16 MARS 2023

Envoyé en préfecture le 30/03/2023
Reçu en préfecture le 30/03/2023
Publié le
ID : 053-215300724-20230316-2023_1603_019-DE

S²LOW

L'an deux mil vingt-trois, le seize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames BEAUDOUIN Christelle, Josiane COUILLEAUX, Annabelle FOUQUET, Aurore BIBRON, Coralie GÉRAULT, Aline LEBRETON et Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND, Daniel GÉRAULT, Raymond LELIEVRE, Damien COUILLEAUX, Stéphane MANCEAU et Loïc JORRÉ.

Absents excusés : Aurore BIBRON donne pouvoir à Denis MARCHAND et Aline LEBRETON donne pouvoir à Christelle BEAUDOUIN.

Secrétaire de séance : Benjamin JENNESSON

N° délibération : 2023-1603-019

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 13
Quorum : 7
Date convocation : 10/03/2023

Objet : Approbation du compte de gestion BUDGET Lotissement DU MUGUET année 2022

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter le budget primitif et supplémentaire de l'exercice 2022 concernant le **budget annexe du Lotissement DU MUGUET** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant :

- 1° - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2° - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budget annexes ;
- 3° - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Le Maire,
Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement par Mickaël Delahaye
Date de signature : 30/03/2023
Qualité : Maire de Commer





DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 16 MARS 2023

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le

ID : 053-215300724-20230316-2023_1603_020-DE

S²LO

L'an deux mil vingt-trois, le seize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames BEAUDOUIN Christelle, Josiane COUILLEAUX, Annabelle FOUQUET, Aurore BIBRON, Coralie GÉRAULT, Aline LEBRETON et Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND, Daniel GÉRAULT, Raymond LELIEVRE, Damien COUILLEAUX, Stéphane MANCEAU et Loïc JORRÉ.

Absents excusés : Aurore BIBRON donne pouvoir à Denis MARCHAND et Aline LEBRETON donne pouvoir à Christelle BEAUDOUIN.

Secrétaire de séance : Benjamin JENNESSON

N° délibération : 2023-1603-020

Conseillers en exercice : **15**

Conseillers présents : **13**

Quorum : **7**

Date convocation : **10/03/2023**

Objet : report et affectation des résultats budget PRINCIPAL année 2023

Le maire propose de reporter les résultats de clôture qui apparaissent en section de fonctionnement et d'investissement du compte administratif 2022 et de les inscrire au budget principal de la commune de l'année 2023.

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité, décide et vote :

⇒ **Le report** en recettes d'investissement à l'article 001 la somme de **876 521,72 €**

⇒ **Le report** en recettes de fonctionnement à l'article 002 la somme de **573 467,54 €**

Et

⇒ **L'affectation** en recette d'investissement à l'article 1068 la somme **151 000,00 €**

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement par : Mickaël Delahaye
Date de signature : 30/03/2023
Qualité : Maire de Commer





DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 16 MARS 2023

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le

ID : 053-215300724-20230316-2023_1603_021-DE

SLO

L'an deux mil vingt-trois, le seize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames BEAUDOUIN Christelle, Josiane COUILLEAUX, Annabelle FOUQUET, Aurore BIBRON, Coralie GÉRAULT, Aline LEBRETON et Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND, Daniel GÉRAULT, Raymond LELIEVRE, Damien COUILLEAUX, Stéphane MANCEAU et Loïc JORRÉ.

Absents excusés : Aurore BIBRON donne pouvoir à Denis MARCHAND et Aline LEBRETON donne pouvoir à Christelle BEAUDOUIN.

Secrétaire de séance : Benjamin JENNESSON

N° délibération : 2023-1603-021

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 13

Quorum : 7

Date convocation : 10/03/2023

Objet : report et affectation des résultats budget ASSAINISSEMENT année 2023

Le maire propose de reporter les résultats de clôture qui apparaissent en section de fonctionnement et d'investissement du compte administratif 2022 et de les inscrire au budget principal de la commune de l'année 2023.

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité, décide et vote :

↪ **Le report** en recettes d'investissement à l'article 001 la somme de **16 821,82 €**

↪ **Le report** en recettes de fonctionnement à l'article 002 la somme de **17 805,22 €**

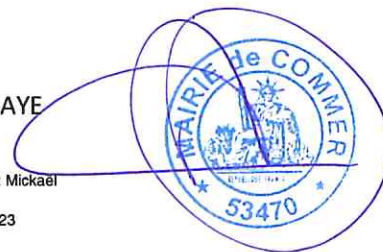
Et

↪ **L'affectation** en recette d'investissement à l'article 1068 la somme **8 300,00 €**

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement par : Mickaël Delahaye
Date de signature : 30/03/2023
Qualité : Maire de Commer





DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 16 MARS 2023

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le

ID : 053-215300724-20230316-2023_1603_022-DE

SLO

L'an deux mil vingt-trois, le seize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames BEAUDOUIN Christelle, Josiane COUILLEAUX, Annabelle FOUQUET, Aurore BIBRON, Coralie GÉRAULT, Aline LEBRETON et Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND, Daniel GÉRAULT, Raymond LELIEVRE, Damien COUILLEAUX, Stéphane MANCEAU et Loïc JORRÉ.

Absents excusés : Aurore BIBRON donne pouvoir à Denis MARCHAND et Aline LEBRETON donne pouvoir à Christelle BEAUDOUIN.

Secrétaire de séance : Benjamin JENNESSON

N° délibération : 2023-1603-022

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 13

Quorum : 7

Date convocation : 10/03/2023

Objet : Approbation budget primitif PRINCIPAL année 2023

Le maire présente au conseil municipal le budget principal qui suit pour l'année 2023.

☞ La section de **FONCTIONNEMENT** en dépenses et recettes s'équilibre à **1 558 433,54 €**

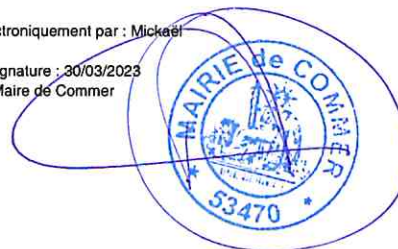
☞ La section d'**INVESTISSEMENT** en dépenses et recettes s'équilibre à **2 037 690,63 €**

Le conseil municipal vote à main levée et à l'unanimité le budget PRINCIPAL pour l'année 2023 tel qu'il est présenté

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement par : Mickaël Delahaye
Date de signature : 30/03/2023
Qualité : Maire de Commer





DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 16 MARS 2023

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le

ID : 053-215300724-20230316-2023_1603_023-DE

SLO

L'an deux mil vingt-trois, le seize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames BEAUDOUIN Christelle, Josiane COUILLEAUX, Annabelle FOUQUET, Aurore BIBRON, Coralie GÉRAULT, Aline LEBRETON et Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND, Daniel GÉRAULT, Raymond LELIEVRE, Damien COUILLEAUX, Stéphane MANCEAU et Loïc JORRÉ.

Absents excusés : Aurore BIBRON donne pouvoir à Denis MARCHAND et Aline LEBRETON donne pouvoir à Christelle BEAUDOUIN.

Secrétaire de séance : Benjamin JENNESSON

N° délibération : 2023-1603-023

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 13

Quorum : 7

Date convocation : 10/03/2023

Objet : Approbation budget primitif ASSAINISSEMENT année 2023

Le maire présente au conseil municipal le budget ASSAINISSEMENT qui suit pour l'année 2023.

↳ La section de FONCTIONNEMENT en dépenses et recettes s'équilibre à 69 052,38 €

↳ La section d'INVESTISSEMENT en dépenses et recettes s'équilibre à 111 947,16 €

Le conseil municipal vote à main levée et à l'unanimité le budget ASSAINISSEMENT pour l'année 2023 tel qu'il est présenté

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement par : Mickaël Delahaye
Date de signature : 30/03/2023
Qualité : Maire de Commer





DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 16 MARS 2023

Envoyé en préfecture le 24/03/2023

Reçu en préfecture le 24/03/2023

Publié le

ID : 053-215300724-20230316-2023_1603_024B-DE

SLO

L'an deux mil vingt-trois, le seize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames BEAUDOUIN Christelle, Josiane COUILLEAUX, Annabelle FOUQUET, Aurore BIBRON, Coralie GÉRAULT, Aline LEBRETON et Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND, Daniel GÉRAULT, Raymond LELIEVRE, Damien COUILLEAUX, Stéphane MANCEAU et Loïc JORRÉ.

Absents excusés : Aurore BIBRON donne pouvoir à Denis MARCHAND et Aline LEBRETON donne pouvoir à Christelle BEAUDOUIN.

Secrétaire de séance : Benjamin JENNESSON

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 13

Quorum : 7

Date convocation : 10/03/2023

N° délibération : 2023-1603-024Bis

Abroge et remplace la délibération 2023-1603-024 visée par le contrôle de légalité le 21/03/2023

Objet : Cession de parcelles rue du Muguet à Mayenne Habitat

Mickael Delahaye informe le conseil de la cession par la commune à Mayenne Habitat de quatre parcelles situées rue du Muguet.

Les prix suivants sont proposés pour la cession de ces parcelles :

- L'euro symbolique pour la parcelle cadastrée B 1774, B 1775 et B 1776

Et

- 30€ H.T le mètre carré pour les parcelles cadastrées B 1771

Il est précisé que les frais notariés sont à la charge de l'acquéreur.

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité et à main levée :

- **Valide** la cession des terrains
 - A l'euro symbolique pour les parcelles B 1774, B 1775 et B 1776
 - A 30€ H.T le m2 pour la parcelle B 1771Au profit de Mayenne Habitat et l'ensemble de frais notariés à la charge de l'acquéreur
- **Autorise** le maire à signer l'acte de vente chez Maître Philippe PILLEUX, notaire à Mayenne, et tout document se rapport à cette transaction.

Le Maire,

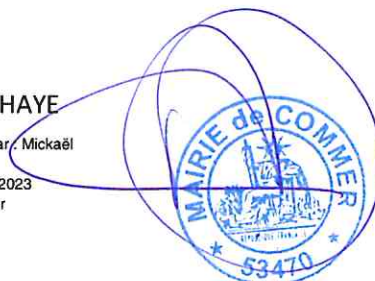
Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement par : Mickaël

Delahaye

Date de signature : 24/03/2023

Qualité : Maire de Commer





DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 16 MARS 2023

Envoyé en préfecture le 30/03/2023
Reçu en préfecture le 30/03/2023
Publié le
ID : 053-215300724-20230316-2023_1603_025-DE

L'an deux mil vingt-trois, le seize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames BEAUDOUIN Christelle, Josiane COUILLEAUX, Annabelle FOUQUET, Aurore BIBRON, Coralie GÉRAULT, Aline LEBRETON et Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND, Daniel GÉRAULT, Raymond LELIEVRE, Damien COUILLEAUX, Stéphane MANCEAU et Loïc JORRÉ.

Absents excusés : Aurore BIBRON donne pouvoir à Denis MARCHAND et Aline LEBRETON donne pouvoir à Christelle BEAUDOUIN.

Secrétaire de séance : Benjamin JENNESSON

N° délibération : 2023-1603-025

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 13
Quorum : 7
Date convocation : 10/03/2023

Objet : Vote des taux d'imposition année 2023

Le maire présente au conseil municipal l'état des notifications des impôts pour l'année 2023.

Il est rappelé les taux d'impositions votés en 2022 et propose de ne pas appliquer d'augmentation pour l'année 2023.

	TAUX 2022	TAUX VOTES 2023
Taxe foncière (Bâti)	49,99	49,99
Taxe foncière (non bâti)	40,50	40,50
Taxe d'habitation	-	15,38

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le maintien des taux d'impositions votés en 2022 et de les appliquer pour l'année 2023.

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement par : Mickaël Delahaye
Date de signature : 30/03/2023
Qualité : Maire de Commer





DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 16 MARS 2023

Envoyé en préfecture le 24/03/2023
Reçu en préfecture le 24/03/2023
Publié le
ID : 053-215300724-20230316-2023_1603_026-DE

L'an deux mil vingt-trois, le seize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames BEAUDOUIN Christelle, Josiane COUILLEAUX, Annabelle FOUQUET, Aurore BIBRON, Coralie GÉRAULT, Aline LEBRETON et Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND, Daniel GÉRAULT, Raymond LELIEVRE, Damien COUILLEAUX, Stéphane MANCEAU et Loïc JORRÉ.

Absents excusés : Aurore BIBRON donne pouvoir à Denis MARCHAND et Aline LEBRETON donne pouvoir à Christelle BEAUDOUIN.

Secrétaire de séance : Benjamin JENNESSON

N° délibération : 2023-1603-026

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 13
Quorum : 7
Date convocation : 10/03/2023

Objet : Tarifs ALSH-sortie vacances février 2023-

Denis MARCHAND, adjoint au maire, informe que le centre de loisirs a réalisé une sortie pendant les vacances de février 2023. Les tarifs applicables aux familles avaient été validés en amont par la municipalité mais n'avaient pas été actés par une délibération.

Les tarifs proposés pour cette sortie étaient les suivants :

	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE
QF<600 €	21,00 €	27,00 €
600 € <QF<899 €	23,00 €	29,00 €
QF>900 €	25,00 €	31,00 €

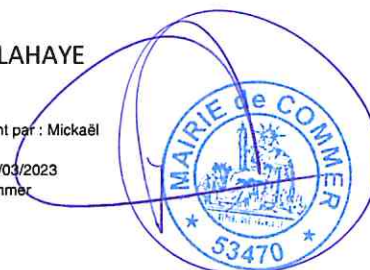
Il est précisé que pour tout enfant ayant été inscrit à la semaine complète au centre de loisirs, en plus de cette sortie, une réduction de 5€ sera appliquée sur les tarifs ci-dessus.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à main levée, valide à l'unanimité l'application des tarifs ci-dessus pour la sortie qui a eu lieu pendant les vacances de février 2023 ainsi que la réduction de 5 euros applicable aux enfants ayant été inscrits toute la semaine au centre de loisirs en plus de cette sortie.

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement par : Mickaël Delahaye
Date de signature : 24/03/2023
Qualité : Maire de Commer





DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 16 MARS 2023

Envoyé en préfecture le 24/03/2023
Reçu en préfecture le 24/03/2023
Publié le
ID : 053-215300724-20230316-2023_1603_027-DE

L'an deux mil vingt-trois, le seize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames BEAUDOUIN Christelle, Josiane COUILLEAUX, Annabelle FOUQUET, Aurore BIBRON, Coralie GÉRAULT, Aline LEBRETON et Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND, Daniel GÉRAULT, Raymond LELIEVRE, Damien COUILLEAUX, Stéphane MANCEAU et Loïc JORRÉ.

Absents excusés : Aurore BIBRON donne pouvoir à Denis MARCHAND et Aline LEBRETON donne pouvoir à Christelle BEAUDOUIN.

Secrétaire de séance : Benjamin JENNESSON

N° délibération : 2023-1603-027

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 13
Quorum : 7
Date convocation : 10/03/2023

Objet : Tarifs ALSH - activité « Les aventuriers de l'air » -

Denis MARCHAND, adjoint au maire, informe que la directrice du centre de loisirs souhaite organiser une activité « Les aventuriers de l'air » le mercredi 26 avril 2023.

Les tarifs proposés pour cette activité sont les suivants :

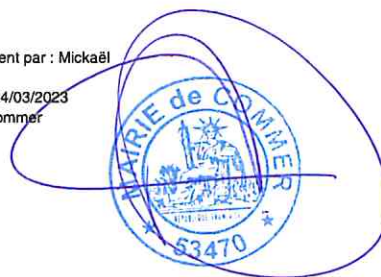
	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE
QF<600 €	12,00 €	14,00 €
600 € <QF<899 €	14,00 €	16,00 €
QF>900 €	16,00 €	18,00 €

Le conseil municipal, après avoir délibéré à main levée, valide à l'unanimité l'application des tarifs ci-dessus pour l'activité « Les aventuriers de l'air » qui aura lieu le mercredi 26 avril 2023.

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement par : Mickaël Delahaye
Date de signature : 24/03/2023
Qualité : Maire de Commer





DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 16 MARS 2023

Envoyé en préfecture le 24/03/2023
Reçu en préfecture le 24/03/2023
Publié le
ID : 053-215300724-20230316-2023_1603_028-DE

L'an deux mil vingt-trois, le seize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames BEAUDOUIN Christelle, Josiane COUILLEAUX, Annabelle FOUQUET, Aurore BIBRON, Coralie GÉRAULT, Aline LEBRETON et Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND, Daniel GÉRAULT, Raymond LELIEVRE, Damien COUILLEAUX, Stéphane MANCEAU et Loïc JORRÉ.

Absents excusés : Aurore BIBRON donne pouvoir à Denis MARCHAND et Aline LEBRETON donne pouvoir à Christelle BEAUDOUIN.

Secrétaire de séance : Benjamin JENNESSON

N° délibération : 2023-1603-028

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 13
Quorum : 7
Date convocation : 10/03/2023

Objet : Tarifs ALSH – sortie à l'Arche de Noé -

Denis MARCHAND, adjoint au maire, informe que la directrice du centre de loisirs souhaite organiser une sortie à l'Arche de Noé le mercredi 12 avril 2023.

Les tarifs proposés pour cette activité sont les suivants :

TARIFS COMMUNE	
QF<600 €	10,00 €
600 € <QF>899 €	12,00 €
QF>900 €	14,00 €

Le conseil municipal, après avoir délibéré à main levée, valide à l'unanimité l'application des tarifs ci-dessus pour la sortie à l'Arche de Noé qui aura lieu le mercredi 12 avril 2023.

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement par : Mickaël
Delahaye
Date de signature : 24/03/2023
Qualité : Maire de Commer





DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 16 MARS 2023

Envoyé en préfecture le 24/03/2023
Reçu en préfecture le 24/03/2023
Publié le
ID : 053-215300724-20230316-2023_1603_029-DE

L'an deux mil vingt-trois, le seize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames BEAUDOUIN Christelle, Josiane COUILLEAUX, Annabelle FOUQUET, Aurore BIBRON, Coralie GÉRAULT, Aline LEBRETON et Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND, Daniel GÉRAULT, Raymond LELIEVRE, Damien COUILLEAUX, Stéphane MANCEAU et Loïc JORRÉ.

Absents excusés : Aurore BIBRON donne pouvoir à Denis MARCHAND et Aline LEBRETON donne pouvoir à Christelle BEAUDOUIN.

Secrétaire de séance : Benjamin JENNESSON

N° délibération : 2023-1603-029

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 13
Quorum : 7
Date convocation : 10/03/2023

Objet : Tarifs ALSH – séjour Sillé-Le-Guillaume juillet 2023 -

Denis MARCHAND, adjoint au maire, informe que la directrice du centre de loisirs souhaite organiser un séjour à Sillé-Le-Guillaume en juillet 2023.

Les tarifs proposés pour ce séjour sont les suivants :

✓ Proposition de tarifs transport inclus

	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE
QF<600 €	135,00 €	140,00 €
600 € <QF>899 €	140,00 €	145,00 €
QF>900 €	145,00 €	150,00 €

✓ Proposition de tarifs sans transport

	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE
QF<600 €	110,00 €	120,00 €
600 € <QF>899 €	115,00 €	125,00 €
QF>900 €	120,00 €	130,00 €

Le conseil municipal, après délibération à main levée, valide à l'unanimité la réalisation du séjour à Sillé-Le-Guillaume au mois de juillet 2023 ainsi que les tarifs proposés.

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement par : Mickaël Delahaye
Date de signature : 24/03/2023
Qualité : Maire de Commer





DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 16 MARS 2023

Envoyé en préfecture le 23/03/2023
Reçu en préfecture le 23/03/2023
Publié le
ID : 053-215300724-20230316-2023_1603_030-DE

L'an deux mil vingt-trois, le seize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames BEAUDOUIN Christelle, Josiane COUILLEAUX, Annabelle FOUQUET, Aurore BIBRON, Coralie GÉRAULT, Aline LEBRETON et Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND, Daniel GÉRAULT, Raymond LELIEVRE, Damien COUILLEAUX, Stéphane MANCEAU et Loïc JORRÉ.

Absents excusés : Aurore BIBRON donne pouvoir à Denis MARCHAND et Aline LEBRETON donne pouvoir à Christelle BEAUDOUIN.

Secrétaire de séance : Benjamin JENNESSON

N° délibération : 2023-1603-030

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 13
Quorum : 7
Date convocation : 10/03/2023

Objet : Acquisition de matériels de sonorisation et d'une scène démontable

Le maire informe le conseil municipal sur la nécessité d'acquérir du matériel de sonorisation notamment pour l'église dont le matériel actuel devient vétuste et qui pourrait être utilisé également pour diverses manifestations.

En complément de ce matériel, une scène démontable est en vente par la société KREASON.

Ce fournisseur céderait à la municipalité l'ensemble du matériel de sonorisation et la scène démontable pour un montant de 6 666,00 € TTC.

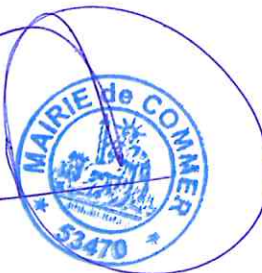
Le conseil municipal, après délibération à main levée, valide à l'unanimité l'acquisition du matériel de sonorisation et de la scène démontable auprès de la société KREASON pour un montant de 6 666,00€ TTC.

Cette acquisition sera imputée sur le budget principal de la commune en dépenses d'investissement à l'article 2188 « Autres immobilisations corporelles » programme 98 « Matériel »

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement par : Mickaël Delahaye
Date de signature : 23/03/2023
Qualité : Maire de Commer





DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 16 MARS 2023

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID : 053-215300724-20230316-2023_1603_031-DE

SLO

L'an deux mil vingt-trois, le seize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames BEAUDOUIN Christelle, Josiane COUILLEAUX, Annabelle FOUQUET, Aurore BIBRON, Coralie GÉRAULT, Aline LEBRETON et Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND, Daniel GÉRAULT, Raymond LELIEVRE, Damien COUILLEAUX, Stéphane MANCEAU et Loïc JORRÉ.

Absents excusés : Aurore BIBRON donne pouvoir à Denis MARCHAND et Aline LEBRETON donne pouvoir à Christelle BEAUDOUIN.

Secrétaire de séance : Benjamin JENNESSON

N° délibération : 2023-1603-031

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 13

Quorum : 7

Date convocation : 10/03/2023

Objet : Subvention 2023-Association club des aînés -

Vu la demande de l'association du club des aînés de Commer « Club de la Gaïeté,

Et en application de la règle instituée par le conseil municipal,

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité et à main levée, valide le versement d'une subvention à l'association du club des aînés de Commer pour un montant de 309€.

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement par : Mickaël Delahaye
Date de signature : 07/04/2023
Qualité : Maire de Commer





DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 16 MARS 2023

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID : 053-215300724-20230316-2023_1603_032-DE

SLO

L'an deux mil vingt-trois, le seize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames BEAUDOUIN Christelle, Josiane COUILLEAUX, Annabelle FOUQUET, Aurore BIBRON, Coralie GÉRAULT, Aline LEBRETON et Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND, Daniel GÉRAULT, Raymond LELIEVRE, Damien COUILLEAUX, Stéphane MANCEAU et Loïc JORRÉ.

Absents excusés : Aurore BIBRON donne pouvoir à Denis MARCHAND et Aline LEBRETON donne pouvoir à Christelle BEAUDOUIN.

Secrétaire de séance : Benjamin JENNESSON

N° délibération : 2023-1603-032

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 13

Quorum : 7

Date convocation : 10/03/2023

Objet : Travaux logement 1 rue des Tisserands

Stéphane MANCEAU, conseiller municipal délégué à la commission des logements locatifs, informe le conseil municipal qu'il faut procéder à des travaux au logement communal sis 1 rue des Tisserands.

Ces travaux sont les suivants :

- Réfection gouttière existante
- Pose de lambris PVC pour dessous de toit
- Fourniture et pose d'un vélux
- Démoussage de la toiture

Stéphane MANCEAU présente le devis de la société GILET d'un montant de 2 666,93 € TTC pour effectuer ces travaux.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité et à main levée, valide le devis de la société GILET Stéphane pour un montant de 2 666,93 € TTC.

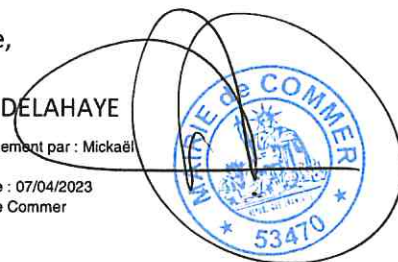
Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement par : Mickaël Delahaye

Date de signature : 07/04/2023

Qualité : Maire de Commer





DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 16 MARS 2023

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID : 053-215300724-20230316-2023_1603_033-DE

SLO

L'an deux mil vingt-trois, le seize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames BEAUDOUIN Christelle, Josiane COUILLEAUX, Annabelle FOUQUET, Aurore BIBRON, Coralie GÉRAULT, Aline LEBRETON et Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND, Daniel GÉRAULT, Raymond LELIEVRE, Damien COUILLEAUX, Stéphane MANCEAU et Loïc JORRÉ.

Absents excusés : Aurore BIBRON donne pouvoir à Denis MARCHAND et Aline LEBRETON donne pouvoir à Christelle BEAUDOUIN.

Secrétaire de séance : Benjamin JENNESSON

N° délibération : 2023-1603-033

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 13

Quorum : 7

Date convocation : 10/03/2023

Objet : Création d'une ouverture salle de la mairie et de portes de secours à l'école

Denis MARCHAND, adjoint au maire en charge des bâtiments communaux, informe le conseil municipal qu'il faut procéder à divers travaux sur les bâtiments communaux de la salle de la mairie et de l'école.

A la salle de la mairie, création d'une nouvelle ouverture pour faciliter l'accès à la salle et fourniture d'une nouvelle porte :

- Devis STE GAUMER pour la maçonnerie : 1 150,00 € H.T
- Devis STE PROCLAIR fourniture de la porte : 2 160,37 € H.T

A l'école, création de deux sorties de secours avec fourniture de deux portes d'entrée :

- Devis STE GAUMER pour la maçonnerie : 2 550,00 € H.T
- Devis STE PROCLAIR fourniture de deux portes : 2 812,48 € H.T

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité et à main levée, valide :

- Le devis de la société GAUMER pour l'ensemble de la maçonnerie d'un montant de 3 700,00 € H.T
- Le devis de la société PROCLAIR pour la salle de la mairie d'un montant de 2 160,37 € H.T
- Le devis de la société PROCLAIR pour l'école d'un montant de 2 812,48 € H.T

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement par : Mickaël Delahaye
Date de signature : 07/04/2023
Qualité : Maire de Commer





DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 16 MARS 2023

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID : 053-215300724-20230316-2023_1603_034-DE

SLO

L'an deux mil vingt-trois, le seize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames BEAUDOUIN Christelle, Josiane COUILLEAUX, Annabelle FOUQUET, Aurore BIBRON, Coralie GÉRAULT, Aline LEBRETON et Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND, Daniel GÉRAULT, Raymond LELIEVRE, Damien COUILLEAUX, Stéphane MANCEAU et Loïc JORRÉ.

Absents excusés : Aurore BIBRON donne pouvoir à Denis MARCHAND et Aline LEBRETON donne pouvoir à Christelle BEAUDOUIN.

Secrétaire de séance : Benjamin JENNESSON

N° délibération : 2023-1603-034

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 13

Quorum : 7

Date convocation : 10/03/2023

Objet : Choix imprimeur pour édition bulletin municipal 2023

Le maire présente au conseil municipal les devis ci-dessous pour l'édition de 550 exemplaires du bulletin municipal 2023 :

- Société REPRODIS 1 309,00 € H.T
- Imprimerie LEPETIT 1 567,50 € H.T
- Imprimerie SOLIDAIRE..... 1 398,00 € H.T

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité et à main levée, valide le devis de la société REPRODIS basée à Laval pour un montant de 1 309,00 € H.T

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement par : Mickaël

Delahaye

Date de signature : 07/04/2023

Qualité : Maire de Commer





DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 16 MARS 2023

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID : 053-215300724-20230316-2023_1603_035-DE

SLO

L'an deux mil vingt-trois, le seize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames BEAUDOUIN Christelle, Josiane COUILLEAUX, Annabelle FOUQUET, Aurore BIBRON, Coralie GÉRAULT, Aline LEBRETON et Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND, Daniel GÉRAULT, Raymond LELIEVRE, Damien COUILLEAUX, Stéphane MANCEAU et Loïc JORRÉ.

Absents excusés : Aurore BIBRON donne pouvoir à Denis MARCHAND et Aline LEBRETON donne pouvoir à Christelle BEAUDOUIN.

Secrétaire de séance : Benjamin JENNESSON

N° délibération : 2023-1603-035

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 13

Quorum : 7

Date convocation : 10/03/2023

Objet : Diagnostics énergétiques logements communaux

Stéphane MANCEAU, conseiller municipal et délégué à la commission des logements locatifs, informe le conseil qu'il faut procéder aux diagnostics énergétiques de l'ensemble de nos logements locatifs.

Il présente deux devis :

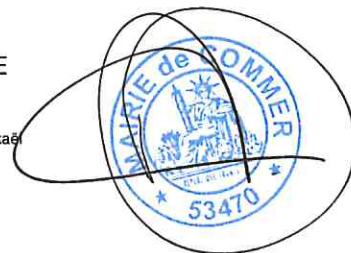
- Société ARLIANE 3 172,67 € H.T
- Société AGENDA DIAGNOSTICS..... 2 386,67 € H.T

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité et à main levée, valide le devis de la société AGENDA DIAGNOSTICS pour un montant de 2 386,67 € H.T afin de réaliser l'ensemble des diagnostics énergétiques de nos logements communaux.

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement par : Mickaël Delahaye
Date de signature : 07/04/2023
Qualité : Maire de Commer





DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE COMMER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 16 MARS 2023

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID : 053-215300724-20230316-2023_1603_036-DE

SLO

L'an deux mil vingt-trois, le seize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames BEAUDOUIN Christelle, Josiane COUILLEAUX, Annabelle FOUQUET, Aurore BIBRON, Coralie GÉRAULT, Aline LEBRETON et Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND, Daniel GÉRAULT, Raymond LELIEVRE, Damien COUILLEAUX, Stéphane MANCEAU et Loïc JORRÉ.

Absents excusés : Aurore BIBRON donne pouvoir à Denis MARCHAND et Aline LEBRETON donne pouvoir à Christelle BEAUDOUIN.

Secrétaire de séance : Benjamin JENNESSON

N° délibération : 2023-1603-036

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 13

Quorum : 7

Date convocation : 10/03/2023

Objet : Acquisition d'une tondeuse

Daniel GÉRAULT, adjoint au maire, informe les membres du conseil qu'il est nécessaire d'investir dans une nouvelle tondeuse pour les agents du service technique.

Il présente deux devis pour des tondeuses de marques différentes :

- Tondeuse de marque ISEKI.....1 824,00 € TTC
- Tondeuse de marque HONDA.....2 199,00 € TTC

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité et à main levée, valide l'acquisition de la tondeuse ISEKI auprès des Ets LESIEUR pour un montant de 1 824,00 € TTC.

La facture sera imputée en dépense de la section d'investissement à l'article 2188 « Autres immobilisations corporelles » programme 98 « Matériel ».

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement par : Mickaël Delahaye
Date de signature : 07/04/2023
Qualité : Maire de Commer

